

L'Avantage

votre journal

Rimouski - Mont-Joli > Actualités > Société

Rimouski ne pourra pas conserver six églises



[Thérèse Martin](#)

Publié le 17 décembre 2013

« Le diocèse n'impose pas ses décisions quant à l'avenir des églises. Les paroissiens comprennent que les conseils de fabrique n'ont pas les fonds nécessaires pour effectuer des réparations qui peuvent être très coûteuses. Il n'y a alors pas d'autre solution que de vendre ou de céder l'église. »



© Thérèse Martin

Le curé de la paroisse Saint-Germain, Gérald Roy.

Roy.

L'économe du diocèse de Rimouski, Michel Lavoie, précise qu'il est important de bien préparer et informer les gens à chacune des étapes. « Avant de prendre une décision, il faut qu'il y ait consensus au conseil de fabrique. Le projet est également présenté aux paroissiens. »

Le curé de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, une paroisse qui compte encore six églises, abonde dans le même sens. « Des décisions importantes pour l'avenir des églises de Rimouski devront se prendre en 2014. La fabrique ne peut pas continuer à faire un déficit annuel, il faut réduire les dépenses et il est très possible que ça amène l'abandon de certaines autres églises, à Rimouski », explique Gérald

Le curé de Saint-Germain précise qu'aucune décision ne sera prise « à l'aveugle ». « Nous avons formé un comité composé de personnes qui ont des compétences dans différents secteurs : construction, immobilier, finances, domaine social, etc. Ce comité va analyser l'ensemble de la situation des églises de Rimouski et les finances. Nous souhaitons qu'il émette ensuite plusieurs hypothèses et à partir de ces hypothèses, la population sera consultée. La fabrique puis l'évêque auront la décision finale », ajoute Gérald Roy.

Aucune décision n'est donc prise pour l'instant mais selon M. Roy, il serait très étonnant

que les six églises de Rimouski soient maintenues. Des choix difficiles devront donc être faits. Rappelons que les six églises de Rimouski sont celles de Sacré-Cœur, Sainte-Agnès, Pointe-au-Père, Saint-Pie-X, Saint-Robert et la Cathédrale. « Il faut être réaliste. La jeune génération ne vient à l'église qu'occasionnellement et la majorité des jeunes ménages ne paient pas leur capitation. Résultat : ce sont toujours les mêmes qui paient et il y a des limites à ce que les gens peuvent donner. La fabrique Saint-Germain y arriverait si elle n'avait pas de réparations à faire dans ses églises, mais c'est loin d'être le cas. Plusieurs de nos églises ont besoin de réparations très importantes. »

Des décisions importantes pour l'avenir des églises de Rimouski devront se prendre en 2014.

À lire aussi dans ce dossier TC...

Articles locaux

[Près de 300 églises ont changé de vocation au Québec](#)

[18 églises sont vendues ou en voie de l'être](#)

Articles Nationaux

[Près de cent ans de conversion](#)

[Une nouvelle vocation pour près de 300 églises du Québec](#)

[Ces églises qui ne sont plus](#)